

COMMUNE D ' YEVRES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – séance du 1^{er} avril 2010

Le 1^{er} avril 2010, à 20 Heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'Yèvres s'est réuni, en Mairie, sous la Présidence de Monsieur DOUSSET Dominique, Maire.

Le procès verbal de la précédente séance, en date du 24 février 2010, est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif communal et le compte de gestion de l'exercice 2009 :

Dépenses de fonctionnement : 777 590,93 €

Recettes de fonctionnement : 1 254 440,82 €

Résultat de clôture : + 476 849,89 €

Dépenses d'investissement : 455 028,36 €

Recettes d'investissement : 444 690,22 €

Résultat de clôture : - 10 338,14 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2009 - COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Vu les résultats du compte administratif de l'exercice 2009 du budget de la commune :

Excédent global de fonctionnement de 476 849,89 €

Déficit global d'investissement de 10 338,14 €

Vu les résultats des budgets annexes :

Excédent d'investissement de 11 651,51 € pour le budget annexe Maison Miot,

Excédent d'investissement de 834,24 € pour le budget annexe Maison Hallouin,

Ce qui fait un excédent global d'investissement de 2 147,61 €,

Décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

2 147,61 € + 344 348,00 € en recettes d'investissement

132 501,89 € en recettes de fonctionnement.

REMBOURSEMENT EMPRUNT PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BROU- BULLOU-YEVRES-GOHORY

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal doit reverser à la Commune une annuité d'emprunt, d'un montant de 4 355,46 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise ce reversement.

REMBOURSEMENT ECLAIRAGE PUBLIC / LOTISSEMENT LA CROIX DU BUT PAR LA SAEDEL

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la SAEDEL doit reverser à la commune le montant des travaux d'éclairage public du lotissement la Croix du But.

Le montant des travaux s'élève à 51 544,97 € TTC, et la subvention du SDE 28 s'élève à 21 548,00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le reversement de 29 996,97 € par la SAEDEL.

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des 3 taxes directes locales, sans augmentation, soit :

- taxe d'habitation : 11,00
- foncier bâti : 15,10
- foncier non bâti : 37,74

EXONERATION FONCIER BÂTI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'exonérer, pour deux années, de la taxe foncière sur les propriétés bâties, les entreprises nouvelles installées sur la commune au cours de l'année 2010.

EXONERATION FONCIER NON BÂTI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'exonérer de la taxe sur les propriétés non bâties, et pour deux années à compter de leur installation, les jeunes agriculteurs installés à compter du 1^{er} janvier 2010, et qui bénéficient de la dotation d'installation.

BUDGET PRIMITIF 2010 - COMMUNE

Le budget primitif 2010, adopté à la majorité, s'équilibre, en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 1 160 710 €, et en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 1 278 577 €.

Les principaux investissements prévus pour 2010 étant :

- des travaux de restauration sur l'église dont le porche Sud pour 310 000 €,
- l'aménagement de l'espace public Rue Narcisse Billard pour 160 000 €,
- des travaux d'assainissement à la Hallonnière et à Bridoré pour 33 000 €,
- l'aménagement de la Rue de la Croix du But, entre le nouveau lotissement et les écoles, pour 35 000 €,
- la réfection de diverses voies communales pour 48 000 €,
- la construction d'un chalet pour des associations sportives pour 11 000 €,
- le remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée de la mairie pour 10 000 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 – BUDGET ANNEXE MAISON TRAMBLAY

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2009 du budget annexe Maison Tramblay :

Dépenses de fonctionnement : 22 919,99 €
Recettes de fonctionnement : 21 154,80 €

Résultat de clôture : - 1 765,19 €

Dépenses d'investissement : 385 237,01 €
Recettes d'investissement : 340 514,00 €

Résultat de clôture : - 44 723,01 €

BUDGET PRIMITIF 2010 – BUDGET ANNEXE MAISON TRAMBLAY

Le budget primitif 2010 du budget annexe Maison Tramblay, adopté à l'unanimité, s'équilibre, en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 9 716 €, et en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 89 445 €.

CONSTRUCTION D'UN CHALET POUR LA PETANQUE : DEMANDE DE SUBVENTION SUR RESERVE PARLEMENTAIRE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la construction d'un chalet pour l'US Yèvres peut bénéficier d'une subvention sur le fonds de réserve parlementaire de Monsieur le Sénateur Joël BILLARD.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention de 5 000,00 €.

RESTAURATION DU PORCHE DE L'EGLISE : DEMANDE DE SUBVENTION SUR RESERVE PARLEMENTAIRE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les travaux de restauration du porche de l'église peuvent bénéficier d'une subvention sur le fonds de réserve parlementaire de Monsieur le Député Philippe VIGIER.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter cette subvention.

DENEIGEMENT : TARIF HORAIRE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer un tarif horaire pour indemniser les agriculteurs qui ont participé au déneigement, à la demande de la commune, sur la commune d'Yèvres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le tarif horaire à 30 €.

COMPETENCE RELATIVE A LA REHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes du Perche-Gouet intégrant une compétence intitulée « réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'adoption de cette nouvelle compétence.

ADHESION AU COMPA

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une proposition d'adhésion du COMPA, pour l'année 2010.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une cotisation de 20 €.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait le point sur divers travaux :

- aménagement espace public rue Narcisse Billard : les travaux doivent commencer en mai.
- aménagement de l'ancien logement de l'école : la pré-réception est fixée au 22 avril, et la réception au 06 mai.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- qu'il a présenté les esquisses de l'aménagement d'espaces publics du centre bourg à l'architecte des Bâtiments de France. Celui-ci viendra sur place dans les prochaines semaines.
- qu'il est en attente de devis pour la création d'un jardin du souvenir au cimetière.
- que la commission animation se réunira le 28 avril.
- qu'un salon des collectionneurs yèvrois aura lieu le week-end de l'Ascension.
- qu'un repas avec les employés est fixé le 7 mai.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de remerciements de l'Amicale des Jeunes, suite à leur assemblée générale.

Madame LORIOT évoque le manque de signalisation pour la bibliothèque. Monsieur le Maire propose d'apposer les panneaux nécessaires à partir de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.